



Communiqué de presse du 29 mai 2024
Projet d'hôpital unique à Lanne.
Commission Nationale du Débat Public :
Une réunion publique d'information s'impose
à Lourdes.

Depuis la mi-octobre 2023 la Commission Nationale du Débat Public a été chargée par le conseil départemental et la direction de centre hospitalier Tarbes Lourdes d'organiser une concertation au sujet du projet d'implantation d'un hôpital unique à Lanne en lieu et place des Hôpitaux implantés à Tarbes et à Lourdes.

Dans ce cadre, plusieurs réunions d'information ouvertes au public ont été programmées : Tarbes, Argelès Gazost, Vic en Bigorre, Lannemezan, Trie sur Baise, Bagnères de Bigorre, Bénéac.

Dans cette liste, un absent de marque saute aux yeux : LOURDES.

Pourtant les conséquences de la disparition de l'hôpital de Lourdes pour la population et les pèlerins qui visitent chaque année la cité mariale sont loin d'être mineures et méritent amplement l'organisation d'un tel débat, au-delà de l'atelier qui sera organisé le 12 juin sur : « les évolutions possibles du site actuel de Lourdes ».

A de nombreuses reprises, lors des récentes réunions, l'association a interpellé la direction de l'hôpital et les garants du débat sur cette absence remarquée et inacceptable.

La direction de l'hôpital refuse de répondre et se défait sur un calendrier jugé chargé, pire sur l'absence de salle disponible à Lourdes..... alors que l'organisation du débat est en cours depuis 6 mois..... **Qui peut croire à de tels arguments ?**

Le maire de Lourdes a également été interrogé à ce sujet à son arrivée au salon des maires le 23 mai dernier.

Il s'est refusé à répondre arguant de sa venue à Tarbes le 15 mai 2024 lors du débat d'ouverture de la concertation.

Etrange argument qui consisterait à ne pas programmer une réunion d'information à Lourdes pour la simple raison qu'une réunion s'est tenue ...à Tarbes.

Derrière ces absences de réponses ou ces tergiversations, vraisemblablement une seule raison : **la volonté, soit des maîtres d'ouvrage, et plus probablement du maire de Lourdes d'éviter tout débat public contradictoire à Lourdes même.**

Il en va pourtant de l'offre de santé publique pour le bassin de vie concerné.

Récemment, le maire de Lourdes, Président du Conseil de Surveillance du centre hospitalier, indiquait que le bassin de recrutement de l'hôpital de LOURDES concernait plus de 50 000 habitants (Vallées des Gaves + 3,5 millions et demi de touristes et pèlerins).

Un haut représentant de l'Etat précisait que LOURDES était le 2ème centre mondial de pèlerinage chrétien.

Dès lors, comment, avec un tel positionnement stratégique, avec autant de population à soigner, l'hôpital de LOURDES peut-il fermer ? Comment ne peut-il pas y avoir à LOURDES un service d'urgence, un SMUR et un plateau technique dimensionné à ces enjeux ?

Ce sont autant de questions qui méritent un débat public approfondi et le plus large possible.

Nous interpellons donc officiellement les organisateurs de la concertation, le Maire de Lourdes, président du conseil de surveillance du centre hospitalier : sur de tels sujets et avec de tels enjeux nous ne pouvons accepter l'absence de réunion d'information.

Les populations ont DROIT AU DEBAT et ONT LE DROIT D'EXPOSER LEURS QUESTIONS ET LEURS POINTS DE VUE.

Une réunion d'information doit impérativement être organisée à Lourdes avant la date de clôture des réunions le 3 juillet prochain !

L'ASHSHP : sauvhopsante65@gmail.com